



PRÉFET DE LA CHARENTE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**13 janvier 2017**

Adresse postale : 7, 9 rue de la préfecture  
CS 92301  
16023 ANGOULÊME CEDEX  
Téléphone : 05 45 97 61 00 – Serveur vocal : 0.821.80.30.16  
Horaires d'ouverture : de 8h30 à 12h45 – Site internet : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)

## **PRÉFECTURE ET SOUS-PREFECTURES**

### **Cabinet**

Arrêté complémentaire du 10 janvier 2017 portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale – Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2017

### **Cabinet – Service Interministériel de défense et de protection civile**

Arrêté n° 2017-001-SSIAP modifiant l'arrêté n° 2014287-0004 du 14 octobre 2014 portant renouvellement de l'agrément du GRETA pour la formation des agents des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes dans les établissements recevant du public

### **Direction de la réglementation et des libertés publiques**

Arrêté modificatif du 3 janvier 2017 fixant la liste des bureaux de vote dans le département de la Charente pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2017 au 28 février 2018

### **Direction des collectivités locales et des procédures environnementales**

Arrêté du 2 janvier 2017 portant renouvellement d'agrément pour le ramassage des huiles usagées de la société SEVIA

Arrêté du 9 janvier 2017 fixant le périmètre d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale résultant de la fusion du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du bassin du Bandiat, du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique et piscicole du bassin de la Tardoire et du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du bassin de la Bonnieure

Arrêté du 9 janvier 2017 de mise en conformité de la liste des adhérents du syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage en Charente

Arrêté du 11 janvier 2017 de mise en conformité de la liste des adhérents du syndicat de valorisation des déchets ménagers de la Charente, dit « CALITOM »

Arrêté du 11 janvier 2017 modifiant la décision institutive du syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente (SDEG16)

### **Service de coordination des politiques publiques**

Avis de la Commission Nationale d'Aménagement Commerciale du 23 novembre 2016 relative à la demande d'extension d'un ensemble commercial à Châteaubernard

Arrêté du 5 janvier 2017 portant délégation du pouvoir d'homologuer les rôles d'impôts directs

### **Sous-Préfecture de Cognac**

Arrêté du 10 janvier 2017 annulant et remplaçant l'arrêté de mise en conformité de la liste des adhérents du syndicat mixte d'alimentation en eau potable et d'assainissement de la région de Châteauneuf

## **SERVICES DE LÉTAT**

### **Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations**

Arrêté du 9 janvier 2017 fixant les prix limites applicables au transport public de voyageurs par taxi automobile pour l'année 2017

### **Direction départementale des finances publiques**

Arrêté du 20 décembre 2016 relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction départementale des finances publiques de la Charente – trésorerie de Roumazières-Loubert

Arrêté de délégation de signature du 2 janvier 2017 du pôle de recouvrement spécialisé de la Charente

Arrêté de délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal d'action de recouvrement du 2 janvier 2017 – SIE d'Angoulême

Liste des responsables de service disposant d'une délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le II de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts – situation au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **Unité Départementale de la DIRECCTE**

Récépissé de déclaration du 10 janvier 2017 d'un organisme de services à la personne enregistré sous le N° SAP810890756

### **Agence régionale de Santé**

Décision N° DD 16/PATS/2017 01-0001 du 9 janvier 2017 portant modification de l'agrément de l'entreprise de transports sanitaire « Champagne Ambulance » située à Champagne Mouton.

Ces actes sont consultables, sur demande, à la Préfecture  
Service de Coordination des Politiques Publiques  
05 45 97 61 80 ou 05 45 97 61 79